

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

LE SECRETAIRE D'ETAT

Paris, le **27 OCT. 2016**

Nos Réf. : BUD/2016/50865

Vos Réf. : Votre lettre du 16/09/2016

Madame la Vice-Présidente,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur vos préoccupations concernant la mise en œuvre du crédit d'impôt service à la personne et la fiscalisation de la prestation de compensation du handicap (PCH).

J'ai pris bonne note de votre correspondance et ai prescrit un examen attentif de ce dossier. Je ne manquerai pas de vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Cardialement,*



Christian ECKERT

Madame Marion AUBRY  
Vice-Présidente  
Tous pour l'Inclusion - TouPI  
120 boulevard Magenta  
75010 Paris



MINISTER OF REVENUE

57 OCT 2010

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10

10/10/10